



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 211 82 11
Fax. +32 2 211 86 30

S4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références

1508384

Annexes

4

Date

03-04-2018

Objet :

Newsflash 2018/08 - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

Union douanière

Les modifications suivantes sont apportées au site internet :

- l'instruction **RI.C-U.04 de mars 2018** pour l'exportation de viande et de produits à base de viande vers l'Union douanière remplace la version de janvier 2017 (annexe 1);
- la **traduction en anglais de la liste** des régions qui ne sont pas considérées comme indemnes de peste porcine africaine par l'Union douanière est ajoutée (annexe 2);
- la **déclaration supplémentaire** qui doit être ajoutée comme annexe aux certificats pour produits à base de viande / denrées alimentaires transformées / boyaux lorsque ceux-ci ont été fabriqués dans des régions qui ne sont pas considérées comme indemnes de peste porcine africaine par l'Union douanière, remplace la déclaration supplémentaire qui devait précédemment être ajoutée au certificat pour tous les envois de produits à base de viande (annexe 3);
- la **traduction en français de la déclaration supplémentaire** est mise à disposition (annexe 4).

Vicky Lefevre
Directeur général

Notre mission est de veiller
à la sécurité de la chaîne
alimentaire et à la qualité de
nos aliments, afin de protéger
la santé des hommes,
des animaux et des plantes.

.be